



PLATEFORME REGIONALE POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES APPRENIS REGION RHONE-ALPES

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°167 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

MOBILITE INTERNATIONALE Numéro du projet AP_1n°167
EXPERIMENTATIONS POUR LES JEUNES
PLATEFORME REGIONALE POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES APPRENTIS
Objectifs initiaux : Développer le nombre de mobilités internationales des apprentis et contribuer à améliorer leur insertion professionnelle
Public(s) cible(s) : 41 272 jeunes apprentis au 31/12/2010
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Création d'une plateforme régionale de la mobilité internationale des apprentis en Rhône-Alpes (lieu ressource/mise en place d'actions concertées/accompagnement des projets/partenariats) <ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux,- Promotion/communication,- Appui à l'ingénierie des projets,- Animation d'un réseau de référents des CFA,- Articulation projets régionaux transnationaux
Territoire(s) d'expérimentation : Les huit départements de la région Rhône-Alpes
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce dispositif a permis un net accroissement continu et particulièrement marqué du nombre d'apprentis en mobilité internationale.
Partenaires techniques opérationnels : Région Rhône-Alpes – Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône/Rhône-Alpes – Chambre régionale du commerce et de l'industrie Rhône-Alpes – Délégation régionale de l'ANFA -
Durée de l'expérimentation Durée initiale : 24 mois Durée effective : 30 mois (de juin 2009 à décembre 2011)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Direction de l'Apprentissage – REGION RHONE-ALPES Type de structure : une collectivité locale
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Bureau d'étude Pluricité Type de structure : structure privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Ce projet s'appuie sur le constat du faible développement de la mobilité européenne des jeunes apprentis, et de la volonté des acteurs régionaux d'y remédier. Dans cette perspective la Région Rhône-Alpes et ses partenaires des mondes économique et éducatif ont souhaité expérimenter la mise en place d'une plateforme régionale de la mobilité internationale des apprentis. La création d'une telle plateforme en Rhône-Alpes s'inscrit dans la politique régionale de développement de la mobilité des jeunes et correspond à la volonté de différentes organisations, la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes, la délégation régionale de l'ANFA et la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Rhône-Alpes, de travailler en plus étroite collaboration afin de :

- rendre lisible les actions de chaque partenaire en un lieu ressource,
- mettre en place des actions concertées en faveur de la mobilité internationale,
- accompagner les projets de mobilité développés en région,
- faire bénéficier les apprentis et les entreprises des partenariats entre la Région Rhône-Alpes et les autres régions européennes,
- développer la mobilité des apprentis de Rhône-Alpes sur les volets quantitatif et qualitatif.

A terme, la plateforme a pour vocation de pérenniser le réseau tissé en Rhône-Alpes et ainsi de permettre à tous les jeunes apprentis d'intégrer une mobilité internationale dans leur parcours de formation

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif de la plateforme régionale est de développer le nombre de mobilités internationales des apprentis et de contribuer à améliorer leur insertion professionnelle. En effet, cette plateforme doit permettre une promotion concertée et une offre de service coordonnée entre les différents acteurs de l'apprentissage sur le territoire. Ainsi, davantage d'apprentis auront la possibilité de réaliser une mobilité à l'internationale leur permettant d'enrichir leur parcours de formation, ce qui leur apportera des compétences à valoriser dans le cadre de leur parcours professionnel.

Il s'agit de lever les freins (culturels, financiers, organisationnels, techniques) à la mobilité internationale des jeunes apprentis et ainsi d'augmenter qualitativement le nombre de départs, l'implication des acteurs, des jeunes et des centres de formation.

Le projet prévoit un plan d'actions en six étapes :

1) Réalisation d'une étude faisant apparaître l'état des lieux des pratiques actuelles du CFA en terme de mobilité internationale

La première mission de la plateforme a été de réaliser une étude sur les pratiques des CFA qui a donné lieu à une synthèse en 2009, une seconde lancée en 2010 permet déjà de constater l'évolution. Une prochaine édition pour 2011 est en cours.

2) Création d'un point de contact unique pour la mobilité internationale des apprentis

La Région Rhône-Alpes est le point de contact unique des CFA et des jeunes sur les questions de mobilité internationale.

Le point de contact unique s'est chargé de l'état des lieux des pratiques des CFA en terme de mobilité internationale. Il anime la plateforme et le réseau grâce à la mise en place d'un comité de pilotage qui se réunit environ tous les deux mois. Il assure une communication régulière avec les membres de la plateforme. Il relaie les questions qui sollicitent l'expertise des partenaires et assure la coordination des réponses.

3) Promotion et communication de la mobilité internationale

L'une des missions importantes de la Plateforme est de promouvoir une culture de la mobilité des apprentis en conduisant des actions de promotion et de communication auprès des entreprises et des apprentis :

- Organiser un séminaire annuel sur la mobilité internationale associant des partenaires européens,
- Lettre d'information trimestrielle à destination des entreprises et des apprentis et des CFA,
- site Internet
- Campagne de communication (plaquettes, affiches...), identifiant visuel,
- Création d'un label au profit des entreprises et des CFA s'engageant dans la démarche, ce qui permettra de valoriser l'implication de ces acteurs
- Encourager l'utilisation de l'Europass Mobilité,

4) Appui à l'ingénierie des projets de mobilité internationale des CFA

La plateforme a un rôle d'appui en complément des accompagnements dispensés par ailleurs (réseaux APCM, ANFA, ACFCI, Compagnons...) en jouant sur la proximité avec les structures et la connaissance des dispositifs régionaux. Il porte sur :

- la formation des formateurs, des référents désignés dans chaque CFA à l'ingénierie des projets de mobilité (sur les aspects juridiques, organisationnels, financiers...)
- la diffusion des bonnes pratiques sur la préparation, les modalités des mobilités
- l'amélioration la qualité de la préparation des mobilités, de leur réalisation et de leur évaluation
- l'accompagnement juridique et administratif des projets,
- l'appui au montage financier et notamment l'articulation des bourses régionales avec les autres dispositifs financiers,
- l'appui organisationnel : en groupant éventuellement les mobilités de plusieurs CFA vers une même région,
- participation à des projets européens de reconnaissance de la mobilité
- organisation de visites d'études, dans les régions partenaires à l'étranger

5) Animation d'un réseau de référents dans les CFA

Les CFA sont invités à nommer un référent mobilité internationale, dont le rôle est de relayer les informations relatives à la plateforme régionale pour la mobilité des apprentis et de coordonner les projets de mobilité au sein de l'établissement.

6) Articulations entre les projets régionaux et transnationaux

La Plateforme a pour mission de faire le lien entre les partenariats internationaux développés par la Région Rhône-Alpes et les acteurs de l'apprentissage en Région, de fédérer les acteurs et mettre en place un réseau structuré. Le développement de ce réseau se fait grâce à :

- la signature de conventions bilatérales entre la Région Rhône-Alpes et d'autres régions européennes partenaires sur le thème du développement des échanges de jeunes en formation professionnelle entre les deux régions,
- l'organisation d'évènements de type « rencontres interrégionales de la mobilité des apprentis » et d'accueil de formateurs des régions partenaires,
- l'organisation de visites d'étude de formateurs rhônalpins dans des Régions européennes pour créer des partenariats et connaître les dispositifs de formation du pays d'accueil ; une visite d'étude a eu lieu en Lombardie en janvier 2011, une autre visite d'étude au Bade-Wurtemberg est envisagée pour 2012.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Le projet cible les 41 272 apprentis répartis dans 61 CFA de la Région Rhône-Alpes

2.1. Statistiques descriptives

Restitution du porteur de projet

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet		AP1 167			
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1		Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes		822			822
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires		822			2 134
Nombre d'abandons ou exclusions					

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		576
18-22 ans		1 344
Autres :+ 25 ans		214
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		2 134
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		99
Niveau IV		871
Niveau III		499
Niveau III		210
Niveau I		455
Sexe		
Filles		1 664
Garçons		470
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	

Remarques

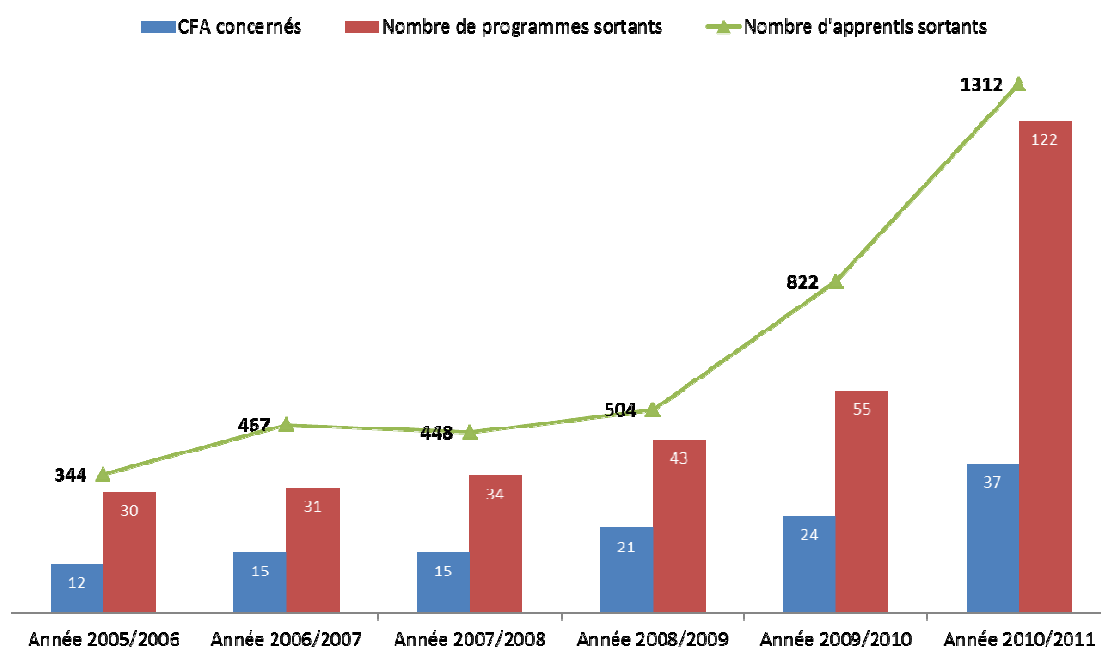
Ce dispositif concerne exclusivement les apprentis

2.2. Analyse qualitative

En 2009-2010, le pourcentage de 2 % des apprentis ayant réalisé une mobilité internationale a été atteint soit 822 apprentis. En 2010-2011, il atteint les 3 %. 1 312 apprentis ayant effectués une mobilité sur un effectif total de 41 272.

La création et la mise en place de la plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis ont contribué au développement du nombre d'expériences à l'étranger des apprentis rhônalpins, de lever les freins à la mobilité internationale et d'enrichir le parcours de formation des apprentis par une expérience internationale professionnalisante. La plateforme accompagne un nombre croissant d'établissements de Rhône-Alpes dans la mise en place de projets de mobilité pour leurs apprentis.

Progression de la mobilité sortante :



II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Le plan d'actions prévu dans le projet a été mis en œuvre conformément aux engagements :

1) Réalisation d'une étude faisant apparaître l'état des lieux des pratiques actuelles du CFA en terme de mobilité internationale

Chaque année un état des lieux a été réalisé entre juillet et septembre, sur la base d'un questionnaire envoyé à tous les centres de formation d'apprentis ; les résultats de l'analyse et la synthèse pour les années scolaire 2009/2010 et 2010/2011 ont été présentés en comité

de pilotage de la plateforme puis restitués à l'ensemble des CFA lors du séminaire sur la mobilité internationale organisé en marge du Salon du Mondial des Métiers.

2) Création d'un point de contact unique pour la mobilité internationale des apprentis

Le point de contact continue à être mobilisé par les centres de formation pour toutes questions d'information générale ou sur un projet particulier, mais aussi pour la recherche d'établissement partenaire dans un pays européen. Dans la grande majorité des cas, le point de contact apporte les éléments de réponse et les conseils attendus. Pour des questions plus pointues, il renvoie vers les partenaires ou vers les services compétents notamment sur le suivi des financements régionaux.

Le point de contact répond aussi aux sollicitations des apprentis, des autres directions et des partenaires pour répondre à toute demande en lien avec la mobilité internationale des apprentis, y compris pour fournir des données chiffrées et le suivi statistiques.

3) Promotion et communication de la mobilité internationale

Création d'un support de formation des référents mobilité internationale dans les CFA. Pour mémoire, la formation des référents mobilité internationale dans les CFA a été mise en place en 2010. Elle est réalisée en étroite collaboration entre la direction de l'apprentissage de la Région Rhône-Alpes et de la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Rhône pour l'ingénierie, l'organisation et l'animation de la formation.

La formation conçue sur une journée a pour programme :

- Une vue comparative des systèmes d'alternance entre la France et les pays européens
- Les clefs de réussite d'un projet de mobilité internationale
- Les aspects juridiques et administratifs de la mobilité internationale
- Les aspects financiers de la mobilité internationale
- Les systèmes de reconnaissance de la mobilité internationale

Les outils de communication continuent aussi à être développés ; la 5^{ème} lettre d'information à destination des entreprises et des apprentis et des CFA, a été diffusée en novembre 2011. Le site Internet qui a été lancé en septembre 2010 est mis à jour régulièrement et consulté par un public nombreux et varié.

4) Appui à l'ingénierie des projets de mobilité internationale des CFA

L'appui à l'ingénierie de projet des établissements prend la forme d'un accompagnement personnalisé du CFA avec des échanges réguliers tout au long de la vie du projet. Le point de contact est aussi une véritable ressource mobilisée sur des questions précises ou plus générales. Enfin, il fait le lien avec les partenaires en interne ou en externe à la plateforme : agence 2^E2F, partenaires catalans, allemands, italiens, les organismes intermédiaires tels que l'office franco-allemand pour la jeunesse ou l'office franco-qubécois pour la jeunesse, etc.

Deux nouveaux séminaires de travail ont été proposés aux centres de formations d'apprentis : le 19 janvier 2011 avec la participation du Secrétariat Franco-Allemand et du dispositif Mobil'App géré par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et, le 21 avril 2011 avec la présentation des ECVET et du projet Euroapprentissage. L'objectif était de favoriser les rapprochements entre les CFA et les organismes de soutien à la mobilité internationale.

En 2011, le séminaire d'échanges entre les partenaires de la plateforme et les CFA à l'occasion du Mondial des Métiers en février, avait pour thème **la valorisation des projets ECVET**. Outre une présentation approfondie du dispositif des ECVET, des témoignages ont permis d'aborder les atouts et les enseignements des deux expérimentations des ECVET en Rhône-Alpes.

En février 2012, le séminaire d'échanges entre les partenaires de la plateforme et les CFA à l'occasion du Mondial des Métiers, a mis d'accent sur :

- le système dual dans le Land du Bade Wurtemberg (Allemagne). Cette présentation par les partenaires allemands fut suivie de témoignage de jeunes apprentis, français et allemands sur leur mobilité, confirmant ainsi l'intérêt et l'importance de cette expérience dans leur cursus
- le réseau Euroapprentissage, ses articulations avec la plateforme mobilité internationale des apprentis et l'impact sur les mobilités.

5) Animation d'un réseau de référents dans les CFA

L'animation du réseau se traduit par l'envoi régulier d'informations aux porteurs de projets essentiellement par messagerie électronique et sur le site Internet de la plateforme, l'actualité, des séminaires, des réunions thématiques, l'envoi des questionnaires pour l'état des lieux, la lettre d'information. Ces référents ont été formés dans le cadre de journées transnationales organisées par la plateforme. Ils ont été invités, chaque année, à participer au séminaire organisé par la plateforme.

6) Articulations entre les projets régionaux et transnationaux

Le projet de plateforme permet d'avoir un interlocuteur à la direction de l'apprentissage disponible pour être en contact avec les régions partenaires telles que la Catalogne en Espagne, la Lombardie en Italie, le Bade-Wurtemberg en Allemagne et les établissements de Rhône-Alpes.

Une mission d'étude en Lombardie (Italie) a eu lieu en janvier 2011 avec la participation de huit CFA. Cette semaine riche en visites d'établissements et en échanges avec nos partenaires a été l'occasion d'approfondir le système de formation professionnelle italien, de nouer des contacts pour des futures collaborations avec des établissements de formation, d'en visiter sept au sein de quatre provinces de la région Lombardie (Côme, Brescia, Varèse, Bergame). Il est à noter qu'un des CFA a depuis signé une convention de

partenariat avec un établissement de la région de Brescia et qu'un autre est en cours de discussion pour un partenariat avec un établissement de la province de Côme.

La mission avait pour objectifs :

- La visite et des échanges avec des centres de formation intéressés par un partenariat européen
- La préparation d'une convention bilatérale entre Rhône-Alpes et la Région Lombardie qui a été signée par les deux Présidents de Région le 30 septembre 2011
- Un projet d'accueil d'une délégation italienne en Rhône-Alpes en 2012.

Un partenariat avec le Land du Bade-Wurtemberg (Allemagne)

Accueil d'une délégation du Bade-Wurtemberg en octobre 2010, conduite par le Ministre de l'Economie. Outre la rencontre politique avec notre Vice-Président à la Formation Tout au Long de la Vie, cette mission a permis de faire visiter un centre de formation d'apprentis rhônalpin préparant aux métiers de l'industrie et de présenter les enjeux de ce secteur qui a un poids économique très important en Rhône-Alpes. A cette occasion, une déclaration d'intention pour la préparation d'une convention bilatérale entre nos deux régions a été signée le 8 octobre 2010.

Cet accord avait pour objectifs :

- L'engagement à préparer une convention bilatérale entre la Région Rhône-Alpes et le Bade-Wurtemberg,
- La préparation d'une visite d'étude au Bade-Wurtemberg.
- D'encourager la collaboration entre les établissements

Cette deuxième convention a été signée le 23 février 2012. Les deux conventions ont été transmises à l'ensemble des CFA et aux partenaires de la plateforme dans la perspective de s'appuyer sur ces engagements institutionnels pour accentuer la dynamique de mobilité déjà engagée. Des partenariats entre établissements de formation français et lombards ou français et allemands ont depuis été créés.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet									
Action n°1	Réalisation d'un Etat des lieux	oui	3 mois	1		Animateur de la plateforme			
Action n°2	création d'un point de contact unique	oui	toute la durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°3	Mise en place d'un Comité de pilotage	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°4	Etablissement d'un réseau de "référénts mobilité" au sein des CFA	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°5	mise en place de supports de formation pour les référénts mobilité	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
2. Lancement de l'expérimentation									
Action n°1	mise à jour d'un Etat des lieux annuel	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°2	mise en place de la plateforme	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°3	animation du réseau de référénts mobilité	oui		1		Animateur de la plateforme			
Action n°4	organisation de formations pour les "référénts mobilité"	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°5	organisation de séminaires à destination des "référénts mobilité" des CFA	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°6	mise en place d'outils de communication (news letter)	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°7	mise en place d'accords transnationaux	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°8	organisation de visites d'étude	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°9	Charte qualité mobilité	oui		1		Animateur de la plateforme			
Action n°10	Aide au montage financier et articulation des bourses	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
3. Achèvement de l'expérimentation									
Action n°1	projet de labellisation des CFA	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°2	Création d'un événement régional annuel sur la Mobilité des apprentis	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°3	Diffusion de bonnes pratiques	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
Action n°4	enquête auprès des CFA	oui	durée du projet	1		Animateur de la plateforme			
4. Achèvement de l'évaluation									

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône	Co animateur de la plateforme
chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes	
délégation régionale de l'ANFA	
chambre régionale de métiers et de l'artisanat Rhône-Alpes	Mobilisation des structures qu'elles représentent Diffusion de l'information. Mise en cohérence du travail de la plateforme et des acteurs
Direction régionale de l'alimentation	Mobilisation des structures qu'elles représentent Diffusion de l'information. Mise en cohérence du travail de la plateforme et des acteurs
Direction régionale de l'agriculture et de la forêt	
Union des industries métallurgiques et électriques de la région Rhône-Alpes	
Fondation des régions européennes pour la recherche et la formation (FREREF)	
Fédération française du bâtiment	

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	70 %
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	30 %

C. Pilotage de l'expérimentation

Le Comité de pilotage se réunit en moyenne tous les deux mois. Pas de changement dans sa composition:

Le porteur de projet est représenté par :

Myriam OLIVIER-POULAIN, directrice de l'apprentissage

Marjorie ARSLAN, chargée de mission mobilité internationale (jusqu'au 31 décembre 2011)

puis Isabelle BONJOUR, chargée de mission mobilité internationale (à partir de février 2012)

Le comité de pilotage est composé des partenaires associés au projet :

Mme COSTAGLIOLA - Association Nationale pour la Formation Automobile

M. BOICHE - Chambre de Métiers et d'Artisanat du Rhône

M. FLEURET - Chambre Régional de Métiers et d'Artisanat Rhône-Alpes

M. BOYER - Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

Mme COGNAC - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

M. RODEL - Union des Industries métallurgiques et électriques de la région Rhône-Alpes

Mme DEVORE - Fondation des Régions Européennes pour la Recherche et la Formation

Mme DELORME - Fédération Française du Bâtiment Rhône-Alpes

M. SUBILEAU et M. DE SAINT ALBIN - Cabinet PLURICITE

Ainsi que des autres directions internes à la Région Rhône-Alpes :

Mme PABOIS - Direction de l'Emploi et des formations continues

Mme FIORINI-BERLOT - Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la Coopération

M. MAROTEL - Direction des Lycées

Mme ROUAULT - Direction de l'Enseignement Supérieur

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le bilan est globalement satisfaisant au vu des retours des principales cibles de la plateforme qui jugent ce dispositif de positif à très positif. L'action de la plateforme a pu être mesurée grâce à l'enquête annuelle effectuée des CFA.

D'autre part, on note que ce dispositif a permis un accroissement notable du nombre d'apprenti ayant réalisé une mobilité internationale ainsi que du nombre de CFA impliqués dans un projet transnational.

L'organisation de voyages d'études et séminaires a impulsé une véritable dynamique entre les CFA.

La mise en place d'enquêtes annuelles a permis d'avoir un outil fiable et concret permettant de mesurer l'impact de la plateforme sur le taux de mobilité des apprentis.

Points de blocage identifiés : mise en place d'une charte qualité mobilité des CFA qui, malgré la forte implication de certains CFA, n'a pas pu aboutir pour l'instant.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

La plateforme mobilité internationale des apprentis paraît être un dispositif tout à fait transférable ainsi que tous les outils mis en place à cet effet.

La force de ce dispositif réside dans la mise en place d'un Comité de pilotage permettant de couvrir le plus largement possible les acteurs de l'apprentissage.

Sa réussite tient en partie du fait que la plateforme est un catalyseur des volontés qui existaient déjà. Elle tient un rôle de facilitateur et de coordonnateur. Elle est maintenant un lien essentiel dans la pratique de la mobilité des apprentis en Rhône-Alpes

Conclusion :

Depuis la mise en place de la plateforme, on assiste à une croissance continue du nombre d'apprenti ayant réalisé une mobilité internationale. Sur l'année 2010/2011 le taux s'élevait à 3 %.

Au cours de l'expérimentation le partenariat s'est renforcé avec les acteurs qui l'ont créé et il s'est élargi à d'autres acteurs régionaux de l'apprentissage et de la mobilité transnationale. Ainsi, les représentants des secteurs professionnels de la métallurgie (UDIMERA), et du bâtiment (délégation régionale de la fédération française du bâtiment), ainsi que la DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et la FREREF, nous ont rejoint.

La plateforme a permis :

- de rendre plus lisible les actions de chaque partenaire en un lieu ressource,
- de mettre en place des actions concertées,
- d'accompagner des projets de mobilité en région,
- de faire bénéficier les apprentis et les entreprises des partenariats entre la Région Rhône-Alpes et les autres régions européennes

et ainsi de promouvoir la culture de la mobilité des apprentis.

Désormais, la plateforme est connue de presque tous les CFA (près de 80%) Une dizaine de projets ont déjà été directement soutenus par la plateforme, en particulier en assistance au montage administratif et financier.

Après l'expérimentation, le co-financement du FEJ s'étant terminé au 31/12/2011, les partenaires autour du Conseil régional ont choisi le maintien de l'action Une nouvelle animatrice ressource pour la plateforme, point de contact unique, pour l'accompagnement des projets de mobilité a été recrutée en 2012.

Projets pour 2012 :

- Séminaire de formation des référents mobilité internationale des CFA,
- Mise en œuvre de la nouvelle coopération avec la Lombardie (Lombardie),
- Mission exploratoire au Bade-Württemberg (Allemagne),
- Poursuite de l'enquête annuelle auprès des CFA,
- Réunions d'échanges de bonnes pratiques
- Outils de communication (lettres d'information et site Internet)

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>